



TIC : développement durable et inclusion numérique sur les territoires

L'ESSENTIEL

Objectifs :

Garantir un aménagement numérique durable du territoire.

Lutter contre la fracture numérique pour favoriser le développement économique, l'emploi, la cohésion sociale.

Une réponse socialement innovante :

Mise en place d'une filière de reconditionnement d'ordinateurs pour la réalisation d'actions d'e-inclusion (prêts, accompagnements, formations).

Plus-values :

Accès aux équipements informatiques pour tous.

Accompagnements et formations adaptés aux publics exclus pour faciliter notamment leur retour à l'emploi.

Partenariats avec les acteurs publics locaux pour le reconditionnement d'ordinateurs amortis.

DEFINITION

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux non ou mal satisfaits dans les conditions actuelles en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service que le mode d'organisation, de distribution dans des domaines comme vieillissement, petite enfance, logement, mobilité insertion, accès aux soins, précarité énergétique, alimentation équilibrée. »

Conseil supérieur de l'Economie sociale et solidaire, Groupe de travail Innovation sociale, 2011

« Le développement des TICE n'a de sens que s'il est mis à profit pour éviter l'exclusion des publics les plus fragiles qui sont aussi les plus éloignés de l'usage de ces outils. Cet enjeu rejoint ceux de l'accès à la qualification et de la prévention du décrochage. La capacité à utiliser des outils numériques est aujourd'hui indispensable pour prévenir tout risque de fracture sociale. »

Conseil régional de Bretagne : Bretagne numérique, mai 2011

FOCUS SUR...

Défis

■ ■ L'action

2,5 millions d'ordinateurs sont jetés chaque année, alors que plus de 50% fonctionnent encore. Dans ce contexte, l'association Défis (Pays de Lorient, Bretagne), a mis en place en 2007 une filière de réemploi d'ordinateurs, donnés par des collectivités et des entreprises. Ces ordinateurs sont utilisés pour différentes démarches d'e-inclusion : prêt aux habitants à revenus modestes, accompagnement des publics exclus aux usages de l'internet (café numérique dans les quartiers en difficulté, formations...), soutien aux petites associations.

■ ■ Modalités de mise en œuvre

Dans le cadre du programme national ordi 2.0 de collecte, de rénovation et de réemploi des ordinateurs, puis du programme « ordi solidaire Bretagne », Défis met en place la filière de reconditionnement du matériel informatique sur les régions Bretagne, Basse et Haute-Normandie. Chaque ordinateur est prêté sur une durée d'un an (reconductible) et l'association réalise la maintenance du matériel. L'accompagnement aux usages de l'informatique et de l'internet se fait dans des maisons de quartier, des espaces numériques, par des séances individualisées à domicile... Des partenariats sont menés avec les villes du Pays de Lorient (30 communes), les CCAS, les acteurs de l'emploi, les organismes sociaux, les bailleurs et les chercheurs universitaires.



■ ■ Facteurs clés de réussite

Inscrite dans l'économie sociale et solidaire, Défis développe son activité sous la forme associative en favorisant une démarche collective avec toutes les parties prenantes. Elle a notamment réussi à allier diverses compétences afin de mobiliser des partenaires financiers complémentaires et des partenaires techniques.

■ ■ Partenaires

L'association Défis est soutenue financièrement en 2011 par l'Etat, la Région Bretagne, les villes de Lanester et de Ploemeur, Cap l'Orient Agglomération, la CAF du Morbihan, Bretagne Sud Habitat, Orange, le FSE. La Fondation de France, le crédit Mutuel de Bretagne, le CNFPT, la délégation aux usages de l'internet ont participé au lancement de cette initiative.

La Région Bretagne a développé une stratégie numérique d'envergure avec un volet significatif sur les actions d'e-inclusion. Une des ses mesures phares est le « visa internet Bretagne ». Celui-ci permet aux publics les plus éloignés de la culture numérique d'acquérir les connaissances de base sur l'usage des TIC. C'est une prestation personnalisée comprenant un chèque régional, d'un montant fixe unitaire de 100 €, attribué dans le cadre d'un suivi individualisé, pour des actions de formations. Défis est chargée de les délivrer et est conventionnée comme point d'accès à la téléformation (P@t).

A DECOUVRIR AUSSI...

Site Internet d'accès à l'information publique en langue des signes pour les sourds et malentendants en mutualisant les services de traducteurs (Scic Web Sourd), reconditionnement d'ordinateurs d'occasion en permettant l'insertion professionnelle de personnes handicapées (Ecodair), ensemblier d'insertion assurant de la création multimédia, du recyclage de déchets électroniques, des actions d'e-inclusion (association AG2I).

A retrouver en ligne

www.websourd.org

www.ordinateur-occasion.com

www.ag2iweb.com

www.avise.org (rubrique Initiatives, informatique et TIC)

IMPACTS

Action d'e-inclusion complète à bas coût : 100€ pour une machine reconditionnée + 150€ pour 10 heures d'accompagnement individualisé.

380 familles bénéficiaires par an de prêt de machines dans le Pays de Lorient.

Exemple de réemploi d'ordinateurs réussi : reconditionnement de 50 machines des services informatiques de la CAF du Pays de Lorient pour 50 familles par an.

Renforcement de l'action de 30 structures en 2010 : séances d'accompagnement de leurs usagers, prêt d'ordinateurs, création de sites Internet.

POUR ALLER PLUS LOIN

■ ■ Contacts

Association Défis
contact@defis.info

Conseil régional de Bretagne
Guy Desagulier, Chef de projets numériques,
e-inclusion
guy.desagulier@region-bretagne.fr

■ ■ Ressources

www.defis.info

www.ordisolidairebretagne.org

www.bretagne.fr

www.essenregion.org

Le site des politiques régionales de soutien à l'économie sociale et solidaire